

Association L'Expérience
Pour l'autonomie des souffrants psychiques



Rapport d'activité 2016

Mai 2017

Heures d'ouverture:

Permanences le lundi, le mercredi et le vendredi
de 14h00 à 17h30.

Accès libre toute la semaine pour les membres actifs.

Chemin du Château-Bloch 19
1219 Le Lignon
Tél. 022 797 31 67
e-mail : l.experience@bluewin.ch

www.l-experience-association.ch

www.facebook.com/AssociationExperience

L'Expérience est membre de la

Coraasp
Coordination Romande des Associations
d'Action pour la Santé Psychique



Avec le soutien de la Ville de Genève

Sommaire

4, 5	L'Expérience 2016 / Jean-Marc
6	L'Expérience 2016 / Astrid
7	L'Expérience 2016 / Karen
8	L'Expérience 2016 / Robert
9	L'Expérience 2016 / Benedicto
10	L'Expérience 2016 / Julia
11, 12, 13, 14, 15	Comptes 2016
16	Budget 2017
17, 18, 19	Statuts

Pour devenir membre :

Cotisation de membre actif, 30.- CHF/an
Cotisation de membre de soutien, dès 30.- CHF/an
Postfinance : IBAN CH25 0900 0000 1428 1105 0

L'Expérience 2016 / Jean-Marc

Le comité 2016 de L'Expérience était composé de : Jean-Marc Allaman, président ; Luis Vazquez, vice-président ; Daniel-André Widmer, secrétaire ; Karen Michaud, vice-secrétaire ; Robert W. Cundy, trésorier.

L'ensemble des membres actifs était de douze personnes.

Quelques personnes sont passées par l'accueil, parfois accompagnées d'un professionnel en santé mentale, sans qu'il y ait toutefois de nouvelle adhésion.

Début 2016, ce fut l'exposition de nos œuvres à l'hôpital psychiatrique de Belle-Idée, nous remercions encore l'équipe de la galerie de l'Espace Abraham Joly, ainsi que la programmatrice des Journées Sociales, Mme V. Giacomini.

Karen et Astrid à la peinture, Julie au dessin, Deborah au collage, Luis à la gravure, Daniel-André à la photo, Robert au vitrail Tiffany, Benedicto dans la bande dessinée, ainsi se décline le générique de l'association. Une mention spéciale pour Robert qui s'occupe des plantes, de la vaisselle, de la récupération, du stock pour le café et les boissons, et qui regarde là des séries de science-fiction, rendant ce lieu vivant. Merci Robert.

Quelques fois, l'espace accueil est le théâtre de sortes de joutes de sciences humaines, d'échanges animés de points de vue philosophiques, politiques, historiques et géographiques. On refait le monde...

Les mercredis soirs quelquefois après la réunion ont lieu des repas réunissant 5-6 personnes, qui ensemble préparent un menu simple.

Nos permanences ont toujours lieu les lundis, mercredis et vendredis après-midi. Celle du lundi est peu fréquentée, ce qui fait que parfois le permanent passe l'après-midi seul, ce qui est dommage. Le mercredi, 6 à 8 personnes fréquentent le local, c'est Robert qui tient la permanence. Pour le vendredi, deux personnes se partagent l'après-midi. Les permanences permettent de répondre au téléphone, d'avancer l'administration, et de faire divers rendez-vous, à côté des activités d'ateliers. Et le reste du temps, les membres actifs ont tous la clé et fréquentent les lieux à leur guise.

En 2016, la vie interassociative de L'Expérience s'est quelque peu tassée, ne laissant presque plus que notre participation à notre faîtière la Coraasp, dans sa commission de politique sociale et dans le comité de pilotage de la modélisation de l'action sociale Coraasp.

Egalement quelques rendez-vous avec des personnes-ressources se déroulent, autour d'un café ou d'un plat du jour.

Un sujet de réflexion : qui peut juger d'un projet psycho-social,

s'en porter garant ? Un professionnel en santé mentale ? Le pair-praticien sera-t-il suffisamment professionnel ? Et quid de l'initiative usagère, de la pair-aidance sans formation ?

Nous n'existerions pas sans un certain nombre d'aides.

La Ville de Genève continue de mettre à notre disposition le local pour nos ateliers.

Quelques communes (cette année : Carouge, Confignon, Meyrin) soutiennent nos activités.

Une fondation genevoise privée et le Lions Club apportent de quoi acheter le matériel pour les ateliers, et couvrir d'autres postes du budget.

Nos membres de soutien, toujours bien présents, contribuent eux aussi à la bonne marche de notre association.

Enfin, n'oublions pas nos membres actifs, qui par leurs cotisations ou leurs dons personnels montrent leur attachement à cette petite structure.

C'est L'Expérience des membres actifs, c'est L'Expérience de tous ceux qui la soutiennent, et nous remercions ici tous ceux qui s'activent pour nous.

L'Expérience c'est bien sûrement l'expérience, le parcours de vie de chacun dans le cadre de l'association.

Citons Paul (prénom fictif) : « L'Expérience, on y trouve ce qu'on y amène... ». De là à prendre conscience au fil du temps de tout ce qu'on y amène...

Et l'important de L'Expérience, ce sont les amitiés qui s'y développent.

Jean-Marc Allaman / 20.04.2017

L'Expérience 2016 / Astrid

C'est une petite grotte protégée du regard critique du monde ordinaire. Pas besoin de prouver quoique ce soit. Je peux laisser libre cours à l'imaginaire, exprimer mes émotions dans le langage des couleurs et de la matière.

Peindre c'est comme dans la vie, on tâtonne, il faut prendre des initiatives aventureuses si l'on ne veut pas se cantonner à une répétition rébarbative. Une constante transformation avec ces petits tremblements qui expriment l'hésitation d'aller au-delà du connu. Je suis la première surprise quand j'observe le résultat.

Les œuvres des autres sont aussi une source d'inspiration. Leur avis m'est très précieux, d'autant plus que je sais qu'ils vont me dire ce qu'ils pensent avec bienveillance et franchise. Cela me donne envie de faire mieux alors que ma peur de tout gâcher m'aurait incité à la prudence.

J'aime sentir la présence des amis, cela me rassure de retrouver des visages connus. Ces petits moments privilégiés et ces repas improvisés à la dernière minute. J'adore cette liberté de pouvoir aller et venir à ma guise.

C'est un privilège de pouvoir fréquenter ce lieu et j'aimerais exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui contribuent à son bon fonctionnement.

Astrid



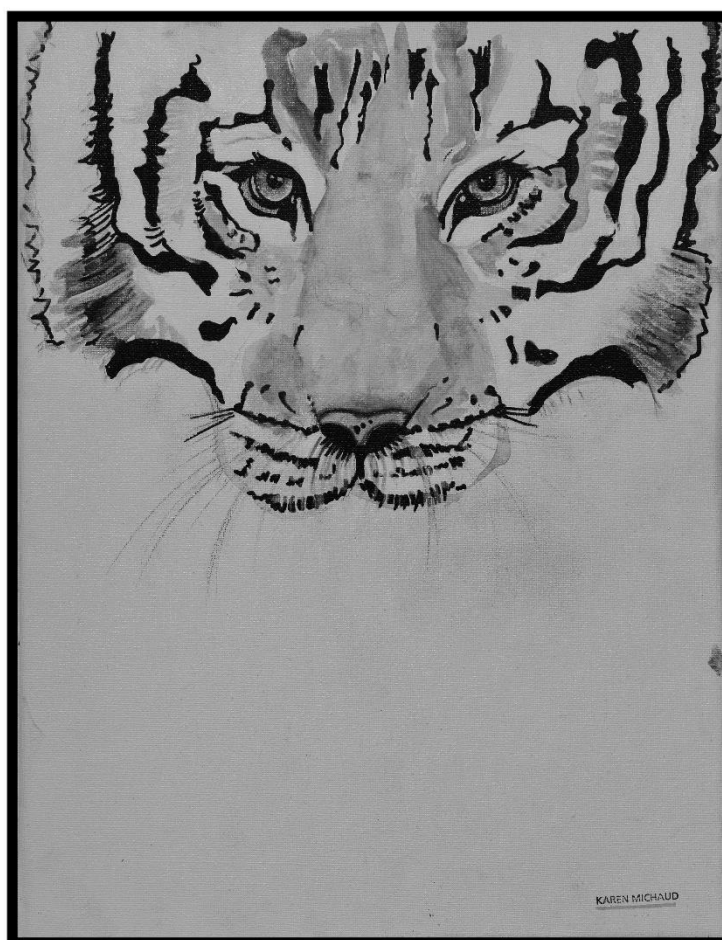
L'Expérience 2016 / Karen

Je ne me suis rendue compte de la gravité de ma maladie que cette année après avoir vu une émission dans laquelle je voyais des patients enfermés et ligotés. Ça m'a fait un choc car moi aussi j'ai vécu cela maintes fois à Belle-Idée. J'ai toujours vécu cela de l'intérieur mais ayant vu cela de l'extérieur ça m'a bouleversée. Et c'est là que je me suis dit : heureusement que L'Expérience existe.

En effet, c'est un atelier où l'on peut trouver ses repères. On y travaille avec passion et c'est cela qui nous fait avancer tout en restant stable. Les réunions du mercredi nous permettent de mettre un point à notre vie et je trouve cela extrêmement important.

Pour moi qui aime la peinture depuis l'âge de quatre ans, c'est comme si mon rêve s'était réalisé malgré mon échec dans mon école d'art. J'ai, grâce à L'Expérience, un atelier dans lequel je peux m'exprimer tout en respectant des règles... et cela est très important pour moi. Merci L'Expérience.

Karen Michaud



L'Expérience 2016 / Robert

Je suis en train de refabriquer des pièces en bois qui représentent des fortifications de ville, groupées en cinq couleurs différentes pour le jeu « Les Colons de Catane extension Villes et Chevaliers » .

J'avance lentement avec ma troisième lanterne Tiffany. Il me reste le plus difficile, 20 pièces minuscules en verre à couper et à meuler.

J'ai bricolé-adapté des meubles de rangement pour l'atelier Vitrail Tiffany. Pour que chaque personne ait un accès facile aux matériaux et qu'ils aient tous la place pour ranger leurs projets en cours.

Je fais une permanence par semaine, le mercredi. J'essaie de venir au moins une heure en avance. Ici, on peut parler de tout et de rien. On s'entraide dans nos créations quand c'est demandé ou suggéré.

Un problème est qu'on s'isole de plus en plus avec la télé, internet et les sms.

Robert



L'Expérience 2016 / Benedicto

Bonjour, mon nom artistique est BENE : Benedicto GARCIA

J'ai découvert l'association « L'Expérience » lorsque j'étais hospitalisé à « Belle-Idée ».

J'ai repris le Dessin et La Peinture à l'atelier...

J'ai pu sortir de l'hôpital et ma maladie s'est stabilisée grâce à l'atelier et ses participants.

C'est une superbe thérapie de groupe que je conseille fortement à ceux qui souffrent et veulent s'en sortir par les activités artistiques...

Je voudrais, ici, remercier J-M Allaman et tous ceux qui m'ont aidé (et ceux de l'hôpital aussi mon ergothérapeute et mes infirmiers et infirmières...).

Les membres de l'association, actifs ou non... et merci aussi aux parrains et aux nombreux donateurs.

Je souhaite une longue vie à l'association « L'Expérience »

Et même si je viens moins souvent parce que je suis hyper-occupé ailleurs maintenant : expos, travail graphique, BD, DJ,... ; j'aime bien y retourner et vous voir...

Salutations à toute l'équipe et merci du fond du cœur et de ma tête...☺

Bene



L'Expérience 2016 / Julia

Le voyage

Je voyage en bateau sur le mystérieux lac Léman, comme pour m'échapper.

Je pense : - « L'Expérience » est dans mon cœur, j'en garde les meilleurs souvenirs, précieusement.

Et je me rappelle quelqu'un me disant : - Bien sûr, les associations sont là pour des gens comme toi !

Je n'ai pas compris cette comparaison avec moi, ce « comme toi ». Chaque personne est unique, différente d'une autre. J'ai été blessée.

Et maintenant, je tourne mon « comme moi » face à la bise et je suis plus forte.

Merci.

Julia





A QUI DE DROIT

Rapport à l'assemblée générale de L'Association l'Expérience sur le contrôle des comptes de l'exercice 2016

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui m'a été confié, j'ai procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'Association l'Expérience pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2016.

Le patrimoine total s'élève à Chf 15'589 au 31 décembre 2016.

Il est constitué de la sorte :

Patrimoine total au 01.01.2016	Chf	10'799.61
Bénéfice réalisé en 2016	Chf	<u>4'789.31</u>
Patrimoine total au 31.12.2016	Chf	15'588.92

J'ai constaté que ces chiffres concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointage m'ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

En conséquence, je recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier Monsieur Robert W. Cundy, Trésorier et Monsieur Jean-Marc Allaman, Président, pour leur travail et la présentation des pièces comptables et autres justificatifs.

Etabli à Genève, le 29 mars 2016

Fidely Consulting, Crausaz Laliberté B.
Barbara Crausaz Laliberté

Association L'Expérience
Comptes
2016

PATRIMOINE	<u>31.12.2016</u>	<u>31.12.2015</u>
Caisse	1'223	1'422
Compte postal	19'350	17'450
Raiffeisen, Satigny CH65 8021 0000 0062 7873 8	9'141	4'302
Liquidités	29'714	23'174
Charges constatées d'avance	--	108
Créances	--	108
Actifs immobilisés	--	--
FORTUNE BRUTE TOTALE	29'714	23'282
Provision pour charges futures	-346	-346
Passifs transitoires	-346	-346
Provision pour Projet Ex Aequo	-3'700	-3'700
Dissolution Provision pour Projet Ex Aequo	1'965	1'691
Fonds pour Projet Ex Aequo	-1'735	-2'009
Fonds OFSP pour Atelier Gravure	--	--
Provision Organisme Anonyme	-12'000	-7'000
Dissolution provision Organisme Anonyme	5'902	2'819
Fonds Organisme Anonyme	-6'098	-4'181
Provisions totales	-7'833	-6'191
Fonds étrangers	-8'178	-6'536
Provision de solidarité	-6'147	-6'147
Dissolution provision de solidarité	200	200
Fonds de solidarité - Fonds propres	-5'947	-5'947
PATRIMOINE TOTAL	15'589	10'800

Association L'Expérience
Comptes
2016

RÉSULTAT D'OPÉRATION

	2016	2015
RECETTES TOTALES	28'701	31'929
	2016	2015
Cotisations et dons :	3'999	4'640
Cotisations ordinaires	450	471
Cotisations de soutien	1'707	2'090
Dons	1'842	2'080
Autres recettes :	264	445
Recettes boissons, photocopies, téléphones	214	259
Autres recettes	50	186
Subventions :	24'437	26'844
Subventions Villes :	17'104	17'104
Subvention Ville de Genève - loyers	16'104	16'104
Subvention Ville de Carouge	--	1'000
Subvention Ville de Meyrin	1'000	--
Subventions Communes :	250	1'550
Subventions Meinier	--	300
Subventions Pregny-Chambésy	--	1'000
Subventions Confignon	250	250
Subventions Loterie Romande :	--	972
Utilisation Provision Loterie Romande	--	972
Subvention OFSP pour Atelier Gravure :	--	2'400
Utilisation Provision OFSP pour Atelier Gravure	--	2'400
Subvention Organisme Anonyme pour Autres charges d'ateliers :	3'083	2'819
Subvention Organisme Anonyme	5'000	5'000
Provision Organisme Anonyme	-5'000	-5'000
Utilisation Provision Organisme Anonyme	3'083	2'819
Subvention Lion's Club :	4'000	2'000
Subvention Lion's Club	4'000	2'000

Association L'Expérience
Comptes
2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
DEPENSES TOTALES :	-23'912	-27'865

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Charges directes :	-3'083	-6'190
Matériel pour Ateliers :	-2'403	-5'805
Atelier : Administration, bureau	-1'037	-1'368
Atelier : Bricolage	-31	-261
Atelier : Peinture, Dessin	-862	-762
Atelier : Photographie	-416	-397
Atelier : Vitrail	-20	-240
Atelier : Sculpture	-37	--
Atelier : B.D.	--	-102
Atelier : Gravure	--	-2'676
Matériel d'Aménagement :	-681	-385
Entretien des locaux	-16	-42
Installation, Mobilier, Outillage	-665	-270
Amortissements	--	-74

Association L'Expérience
Comptes
2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Frais de fonctionnement :	-19'902	-20'276
Loyers	-16'104	-16'104
Charges	-1'277	-1'345
Electricité	-223	-303
Téléphone	-1'007	-959
Assurances	-528	-805
Honoraire de tiers (Fiduciaire)	-346	-345
Redevances Billag et Suisa	-418	-416
Journal Ex-aequo :	-.-	-.-
Dépenses Projet Ex-aequo	-274	-89
Compensation par fonds d'utilisation pour Projet Ex-Aequo	274	89
Expositions, Alimentation, Matériel :	-451	-141
Alimentation pour cuisine	-242	-141
Expositions	-209	-.-
Frais de formation et autres frais des membres :	-62	-735
Formation	-.-	-135
Défraiements	-62	-600
Cotisations, abonnements, dons payés :	-100	-100
Cotisations payées	-100	-100
Publicité :	-89	-245
Imprimés publicitaires, encarts, site internet	-89	-245
Divers :	-59	-61
Frais divers	-59	-61
Résultats financiers :	-165	-115
Frais bancaires et postaux	-165	-116
Produits bancaires et postaux	-.-	1
Provisions :	-.-	-.-

RESULTAT D'OPERATION :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Bénéfice (+) / Perte (-) de l'exercice	4'789	4'064

BUDGET 2017 L'Expérience /en CHF /sous réserve de modifications

<u>Dépenses</u>			
Loyer (subvention Ville de Genève)	Loyer	16 200.00	
Frais de fonctionnement			
	Charges	1 300.00	
	Electricité	700.00	
	Téléphone et Internet	900.00	
	Redevances et droits d'auteurs	600.00	
	Assurances	500.00	
	Fiduciaire	500.00	
Total Frais de fonctionnement		4 500.00	
Aménagement			
	Entretien des locaux	100.00	
	Installation, Mobilier, Outils	100.00	
	Bibliothèque	-	
Total Aménagement		200.00	
Ateliers			
	Administration, Bureau		
	Bande dessinée		
	Bricolage		
	Collage		
	Cuisine/Matériel		
	Gravure		
	Jeux de société		
	Multimédia, Informatique		
	Peinture/Dessin		
	Photographie		
	Terre/Céramique		
	Vitrail Tiffany		
	Nouveaux ateliers		
Total Ateliers		5 000.00	
Journal Ex-aequo		1 500.00	
Cuisine/Alimentation		300.00	
Expositions		1 000.00	
Frais de formation et autres frais des membres		200.00	
Cotisations, abonnements, dons payés		200.00	
Publicité / Site internet		100.00	
Divers		300.00	
<u>Recettes</u>			
Dons, cotisations (hors urgence)			2 500.00
Recettes cafés, boissons, photocopies, téléphones			200.00
Autres recettes			100.00
Subvention-loyer Ville de Genève			16 200.00
Subvention Lions Club			4 000.00
Dissolution de provisions			6 500.00
Total		29 500.00	29 500.00
Perte de l'exercice / fonds à trouver			-
Balance		29 500.00	29 500.00

ASSOCIATION L'EXPERIENCE

STATUTS

Art. 1 Sous le nom 'Association L'Expérience' (l'Association) est constituée une association sans but lucratif, au sens des articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.

Art. 2 Le siège de l'Association est à Vernier / Genève.

Art. 3 L'Association a pour but de permettre à ses membres actifs, une majorité de souffrants psychiques, d'avoir une activité propre et de gérer de manière collective et autonome l'association et ses ateliers. L'Association est un lieu de vie, un terrain d'expérimentation et d'évolution personnelles, sans encadrement médical ni socioprofessionnel, où le quotidien, dans la vie associative, et par l'organisation ou la participation à des activités en ateliers, s'articule en une identité distincte privilégiant le sentiment de dignité, la confiance en soi et en autrui, et l'engagement. Elle favorise ainsi l'expression de ses membres actifs, par l'activité ou son exposition.

Elle est un lieu de vie, d'échanges, d'activités, de rencontres.

Elle développe une image sociale positive en accord avec ses membres.

Elle utilise aussi pour réaliser ses buts des outils éducatifs et culturels.

Elle peut promouvoir la création d'associations ayant un but analogue.

Elle participe, dans la mesure de ses possibilités, à la défense des droits des patients psychiques.

Art. 4 L'Association est indépendante des organisations politiques, syndicales et religieuses.

FONCTIONNEMENT

Art. 5 Les membres de l'Association sont :

- les membres actifs
qui participent à l'ensemble de la vie associative et qui ont chacun une voix à l'Assemblée Générale et aux réunions du Comité de Gestion.
Ils s'acquittent d'une cotisation annuelle de 30.- CHF.
- Les membres passifs ou membres de soutien,
qui sont informés de la vie de l'Association et peuvent la conseiller, sur demande d'un ou de plusieurs membres actifs, ou de leur propre initiative. Ils peuvent aussi proposer des animations pour l'Association et ses membres actifs.
Ils ont chacun une voix à l'Assemblée Générale.

Ils s'acquittent d'une cotisation annuelle de 30.- CHF au minimum (individu, couple ou famille)

- Art. 6 La qualité de membre actif s'acquiert par cooptation auprès du Comité de Gestion. Le Comité de Gestion statue sur l'adhésion et n'a pas à motiver un refus. Une orientation vers d'autres structures peut être proposée.
- Art. 7 Chaque membre peut en tout temps quitter l'Association. Une nouvelle demande d'adhésion à l'Association peut en tout temps être faite.
- Art. 8 Chaque membre actif s'engage à tenir informé le Comité de Gestion pour des absences prévisibles.
- Art. 9 Les organes de l'Association sont :
- L'Assemblée Générale, organe suprême de l'Association.
 - Le Comité de Gestion.
 - Il peut exister le Groupe de Représentation, dont la tâche est de préparer et de mener à bien les participations de l'Association à des réunions hors de celle-ci.
 - Il peut exister le Groupe de Réflexion et d'Action, dont la tâche est d'organiser des actions destinées à sensibiliser la communauté à la cause des souffrants psychiques.
 - La Vérification des Comptes (Fiduciaire).
- Art. 10 L'Assemblée Générale ordinaire se réunit au moins une fois par année.
- Art. 11 L'Assemblée Générale peut être convoquée à titre extraordinaire chaque fois que le Comité de Gestion ou 1/5 des membres en fait la demande au Président.
- Art. 12 Les Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires sont convoquées par le Comité de Gestion, quinze jours au moins à l'avance.
La convocation indique l'ordre du jour.
- Art. 13 L'Assemblée Générale est valablement constituée quel que soit le nombre des membres présents.
Elle prend toutes ses décisions à la majorité simple, hormis la décision de dissolution de l'Association (voir article 24).
- Art. 14 L'Assemblée Générale élit le Comité de Gestion, soit le Président, le Secrétaire et le Trésorier. Leur mandat est d'une année.

Dans la mesure du possible, elle élit un Comité de Substitution comprenant au moins trois membres actifs, afin de remplacer le Président, le Secrétaire ou le Trésorier de l'Association en cas de besoin.
- Art. 15 Le Comité de Gestion, ouvert à tout membre actif intéressé, se réunit en principe une fois par quinzaine de jours, et décide de toute action nécessaire à la poursuite des buts de l'Association, dans le respect des orientations décidées en Assemblée

Générale, à la majorité simple des voix des membres actifs présents.

Art. 16 Chaque membre actif peut représenter l'Association. L'Association est valablement engagée par la signature collective de deux des trois membres du Comité de Gestion nommés à cette fin en Assemblée Générale.

Art. 17 L'Association ne répond que sur sa fortune propre, à l'exclusion de la fortune de ses membres.

FINANCEMENT

Art. 18 L'actif social se compose de dons individuels et collectifs, de subventions, de revenus, de biens mobiliers acquis, etc.

MODIFICATIONS DES STATUTS

Art. 19 Les statuts peuvent être modifiés en Assemblée Générale à la majorité des membres présents de l'Association.

DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

Art. 20 La dissolution de l'Association ne peut être décidée qu'en Assemblée Générale au deux tiers de l'ensemble des voix des membres de l'Association.

Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale sera convoquée et la décision se prendra au deux tiers des voix des membres présents.

En cas de dissolution, les biens de l'Association sont transmis à une autre association dont les buts sont analogues.

Genève, le 16 septembre 1999

Modifiés à Genève : le 1^{er} avril 2000, le 21 septembre 2000, le 26 juillet 2002, le 19 mai 2004, le 30 juin 2006, le 23 mai 2007, le 29 avril 2009, le 26 avril 2013.

Membres du Comité de Gestion :

Membres du Comité de Substitution

Le Président : Jean-Marc Allaman

Membre actif :

Le Secrétaire : Daniel-André Widmer

Membre actif :

Le Trésorier : Robert W. Cundy

Membre actif :

